

● (1510)

Si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord sur ces bills, nous poursuivrons l'étude de bills pour lesquels le débat a déjà commencé, c'est-à-dire, dans l'ordre, le bill C-58, le bill C-12 et le bill S-6. Voilà l'ordre du jour pour cette semaine et la semaine prochaine.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, ce sera une semaine particulièrement chargée. Quoi qu'il en soit, je suis disposé à confirmer maintenant que nous acceptons de remettre à lundi, à 9 h 45, le vote sur le bill C-57. Je dois naturellement consulter mes collègues au sujet de toutes les autres questions que mon ami a mentionnées.

Le ministre présentait-il les travaux que le gouvernement s'attend à terminer avant l'ajournement? A-t-il l'intention d'ajouter d'autres travaux à cette liste et le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il fixé une date provisoire pour l'ajournement de la Chambre? Ces renseignements pourraient nous être utiles dans la planification de nos activités.

M. Pinard: Madame le Président, je n'ai énuméré ces bills que pour mettre la Chambre en appétit. J'espère que nous pourrions nous entendre à leur sujet. Autrement—il est possible que nous ne puissions pas nous entendre—et si nous n'arrivons pas à étudier tous ces bills, la pièce de résistance ne viendra qu'après. Ce ne sont pas les bills dont j'ai parlé la semaine dernière.

Nous espérons que la Chambre s'ajournera le plus tôt possible. Si c'est à la fin du mois, parfait, pourvu que nous ayons suffisamment progressé; autrement, nous pourrions bien devoir entamer juillet.

M. Knowles: Madame le Président, je dois dire, tout comme le leader de l'opposition à la Chambre, que c'est toute une platée que le leader du gouvernement nous propose pour la semaine prochaine, d'autant plus que celle-ci ne comptera que quatre jours. Sauf erreur, la Chambre ne siège pas le 24 juin.

Pour ce qui est du programme proposé, je tiens à dire que nous sommes d'accord pour que la Chambre se prononce lundi à 9 h 45 sur le bill C-57 à l'étape de la troisième lecture.

Quant au bill C-53, je répète que nous sommes d'accord pour qu'un seul député par parti participe au débat de deuxième lecture. Je vais consulter mes collègues avant de m'engager à l'égard des autres.

J'ai quelque chose à ajouter. Si Votre Honneur veut bien me pardonner mon manque de modestie, je dirai que je sais gré à la Chambre—ainsi qu'à vous, madame le Président—des aimables paroles qui m'ont été adressées à l'occasion de mon 73^e anniversaire de naissance. Quand on atteint cet âge, on ne désire plus beaucoup de ces présents qui s'offrent d'habitude.

Travaux de la Chambre

Mlle Jewett: Ça y est.

M. Knowles: Cependant, il y en a un auquel je tiens et que le ministre m'accordera, du moins je l'espère.

M. Broadbent: Une augmentation de traitement.

Des voix: Bravo!

Une voix: Un siège au Sénat.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles: Madame le Président, toutes les suppositions que j'ai entendues sont fausses, et le ministre le sait bien. Je parle au nom des 15,000 ou 20,000 veuves d'anciens combattants handicapés qui attendent encore que nous corrigions l'erreur commise l'été dernier dans le bill C-40.

Cela ne surprendra ni le leader du gouvernement, ni le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants. Je sens au fond de moi-même que le bill est prêt, et j'espère que le ministre peut nous annoncer aujourd'hui que c'est bien le cas et que la Chambre va en être saisie. S'il est prêt, je suggérerais même que nous prolongions d'une heure la séance de demain. La représentante de Vancouver-Centre (M^{lle} Carney) serait peut-être disposée à remettre à plus tard son bill d'initiative privée; nous pourrions en commencer l'étude d'un bill modifiant le bill C-40 à 4 heures et la terminer demain après-midi avant de nous ajourner. Au nom de ces 15,000 ou 20,000 veuves, c'est le cadeau d'anniversaire que je demande aujourd'hui.

M. Pinard: Madame le Président, je suis étonné que le député demande ce cadeau. Il aurait dû en parler plus tôt.

M. Nystrom: Il en a parlé il y a 40 ans.

M. Pinard: De toute façon, je peux assurer au député que, même si on ne lui donne pas ce genre de cadeau aujourd'hui—car il avait oublié de le demander, je le répète—le cabinet étudie la situation très sérieusement. Le député peut être certain que nous serons en mesure de lui fournir une réponse beaucoup plus précise d'ici à quelques jours ou à quelques semaines, avant le congé d'été.

M. Andre: Madame le Président, j'aimerais demander au président du Conseil privé s'il peut nous dire ce que le gouvernement se propose de faire au sujet des corrections à apporter à la loi, aux prévisions budgétaires, ou des autres corrections rendues nécessaires par la décision de la présidence. Ce serait une information utile, étant donné qu'on a déposé hier le budget supplémentaire (B) et que, selon les projets du gouvernement, je pourrais prendre certaines mesures à ce sujet. Peut-être le leader du gouvernement à la Chambre nous dirait-il quelles sont ses intentions.